

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil

(Du 28 juin 2010)

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE**Projet de décret approuvant les options stratégiques du Centre neuchâtelois de psychiatrie pour la période 2010-2012**

La commission santé,

composée de M^mes et MM. Blaise Courvoisier, président, Bertrand Nussbaumer, vice-président, Jean-Frédéric de Montmollin, rapporteur, Marc Schafroth, François Cuche, Marina Giovannini, Souhaïl Latrèche, Anne Tissot Schulthess, Philippe Haeberli (excusé), Sandra Menoud, Yves Strub, Pierrette Ummel (excusée), Cédric Dupraz, Marianne Ebel et Patrick Erard.

fait les propositions suivantes au Grand Conseil:

Entrée en matière (art. 64 OGC)

Par 10 voix contre 1, la commission propose au Grand Conseil d'entrer en matière sur ce projet de décret.

Vote final

Par 10 voix contre 1, la commission propose au Grand Conseil d'accepter ce projet de décret tel qu'il est présenté par le Conseil d'Etat.

Préavis sur le traitement du projet (art. 102ss OGC)

A l'unanimité des membres présents, la commission propose au bureau du Grand Conseil que le projet soit traité par le Grand Conseil en débat libre.

Neuchâtel, le 3 septembre 2010

Au nom de la commission santé:

Le président,
B. COURVOISIER

Le rapporteur,
J.-F. DE MONTMOLLIN